Association Lasso Lab 36 rue Etienne Dolet 59260 Hellemmes

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 16/04/2023

Le 16/04/2023 à 17 heures, les fondateurs de *l'association* Lasso Lab se sont réunis en assemblée générale constitutive à Lille.

Sont Présents :

TRICOT, Théo, 38 rue de la halle 59800 Lille SPYCHALA, Romain, 36 rue Etienne Dolet 59260 Hellemmes-Lille

L'assemblée générale désigne Romain SPYCHALA en qualité de président de séance et Théo TRICOT en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- -présentation du projet de constitution de l'association ;
- -présentation du projet de statuts ;
- -adoption des statuts ;
- -désignation des premiers membres du conseil ;

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts. Ces derniers sont modifiés selon les remarques exprimées.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1ère **délibération**: L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil

TRICOT, Théo, Français, 38 rue de la halle 59800 Lille, Développeur IA-OPS SPYCHALA, Romain, Français, 36 rue Etienne Dolet 59260 Hellemmes-Lille, Développeur IA

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 16/04/2025.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

Signatures:

Théo TRICOT

Romain Spychala